

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES REPUBLIQUE FRANCAISE
Communauté de Communes des Deux Buëch

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**

Séance du : 10 juin 2013

Convocation du : 3 juin 2013

Objet : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Programme d'Aménagement Solidaire (PAS).

Validation des actions.

L'an deux mille treize, le dix juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Marc Rosenstiel

Etaient présents : M. Barthélémy, A. Chevalier, G. Jullien, M. Mescle, R. Basset, M. Barbet, M. Rosenstiel, M. Chautant, F. Roux, JC Salles, B. Faure, JL Pelloux

Excusés : Francis Reynaud, Claudette Dargot, Guy Pitaval, Brigitte Soulat, Gérard Garcin, Fleur Regord, Patrick Aubin
Roger Fournel remplacé par Michel Lonni
Jean-Marie Bermond remplacé par Magdeleine Sauvebois
Georges Lesbros a donné pouvoir à Michel Mescle

Le Vice-Président Jean-Louis Pelloux chargé du PAS communique aux conseillers communautaires les conclusions du dernier comité de pilotage.

De nouvelles actions ont été proposées par les communes de Veynes, Rabou, Furmeyer et la Communauté de Communes des Deux Buëch.

L'actualisation du programme selon ses 3 volets est donc établie comme suit (voir tableau annexé).

Le Vice-Président rappelle que le PAS s'achève à la fin de ce premier semestre 2013 ; il s'agit donc de valider la dernière programmation.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité les nouvelles actions déposées dans le cadre du PAS soit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20130610-De78_2013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2013

Publication : 17/06/2013

Pour le Président



● Volet foncier :

Opérations	Maître d'ouvrage	Montant HT	Subvention	Taux
Acquisition foncière en vue de l'aménagement d'un espace public aux parois	Veynes	7 500	5 250	70%
Acquisition foncière espaces publics	Rabou	15 000	10 500	70%

Soit un solde de l'enveloppe d'aide régionale pour le volet foncier de 61 050 €.

● Volet Aménagement et équipements urbains :

Opérations	Maître d'ouvrage	Montant HT	Subvention	Taux
Aménagement carrefour Bd Gambetta / Av Martyrs	Veynes	113 103	56 552	50%
Aménagement Av Picasso	Veynes	212 428	106 214	50%
Aménagement espace public des abords de la chapelle de Saint Marcellin	Veynes	25 520	12 760	50%
Étude complémentaire médiathèque	Veynes	7 950	3 975	50%
Avenant étude médiathèque	CC2B	8 450	4 225	50%
Aménagement espace public et aire de jeu	Rabou	15 000	7 500	50%
Aménagement entrée de village et espace public	Furmeyer	69 097	34 548	50%

Soit un solde de l'enveloppe d'aide régionale pour le volet aménagement de 86 510 €

<p>Votants = 14 + 1 pouvoir Pour = 15 Contre = 0 Abstention = 0</p>
--

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.
 Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20130610-De78_2013-DE



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2013
 Publication : 17/06/2013

Pour le Président



Le Président,



 Michel Mesele

Annexe : Plan d'action du Programme d'Aménagement Solidaire de la Communauté de communes des Deux Buëch validé en comité de pilotage le 23 mai 2013

Page 1 / 2

Page 1 / 2			Volet foncier			Volet aménagement			Volet habitat		
Opérations	Maître d'ouvrage	Montant HT	Montant subventionnable	Subvention	Taux	Montant subventionnable	Subvention	Taux	Montant subventionnable	Subvention	Taux
Logement : travaux isolation	Furmeyer	26 076							26 076	7 823	30%
Réhabilitation logement	Furmeyer	57 766							57 766	15 000	26%
1 logement à réhabiliter	Le Saix	51 915							51 915	12 766	25%
création espace service	Le Saix	240 000				240 000	120 000	50%			
étude place de la gare	CC2B	90 000				90 000	72 000	80%			
étude quartier des faysses	CC2B	24 863				24 863	19 890	80%			
étude itinéraire doux	CC2B	25 425				25 000	20 000	80%			
acquisition foncière	CC2B	120 000	65 000	45 500	70%						
acquisition foncière	Montmaur	112 500	100 000	77 000	77%						
étude aménagement village	Saint Auban	15 000									
Organisation de la signalétique	CC2B	36 705				16 781	6 712	40%			
Aménagement espace public	Montmaur	297 000				297 000	148 500	50%			
Aménagement chemin cimetièrè	La Roche	241 350				218 250	109 125	50%			
1 logement à réhabiliter	Chateauneuf	73 362							73 362	15 000	20%
Acquisition foncière	Saint Auban	135 000	135 000	94 500	70%						
Aménagement place du village	Furmeyer	24 574				24 574	12 287	50%			
Réhabilitation logements	Rabou	10 153							10 153	3 046	30%
création espace service	Le Saix	85 334				85 334	42 667	50%			
Acquisition foncière (locaux EDF)	Veynes	175 000	175 000	105 000	60%						
Réhabilitation foyer communal	Rabou	160 688				160 688	64 275	40%			
Acquisition foncière (organisation quartier des écoles)	Veynes	78 000	60 000	42 000	70%						
Acquisition foncière (stade municipal)	Veynes	5 000	5 000	2 500	50%						
Acquisition foncière (desserte EHPAD)	Veynes	18 000	18 000	12 600	70%						
Acquisition foncière quartier des écoles	La Roche	350 000	350 000	200 000	57%						
Aménagement jardin public	Le Saix	46 726				46 726	23 363	50%			
4 logements à réhabiliter	Veynes	280 000							280 000	60 000	21%
2 logements à réhabiliter	Veynes	140 000							140 000	30 000	21%

Page 2 / 2			Volet foncier			Volet aménagement			Volet habitat		
Opérations	Maître d'ouvrage	Montant HT	Montant subventionnable	Subvention	Taux	Montant subventionnable	Subvention	Taux	Montant subventionnable	Subvention	Taux
2 logements neufs – basse consommation	Veynes	247 000							247 000	30 000	12%
Itinéraire doux : 1ere séquence	CC2B	300 000				300 000	150 000	50%			
Réfection toiture logement communal	Saint Auban	44 750							44 750	13 500	30%
Réhabilitation église tranche 2	Rabou	38 480				38 480	19 240	50%			
réfection de la toiture de l'église	Saint Auban	30 471				30 471	15 236	50%			
réfection de la toiture de l'église	Montmaur	31 439				30 000	15 000	50%			
Aménagement rue berthelot-bd gambetta	Veynes	600 000				600 000	270 000	45%			
étude Médiathèque	CC2B	20 903				20 903	16 722	80%			
étude complémentaire quartier de la gare	Veynes	8 000				8 000	4 000	50%			
Réhabilitation logement	Rabou	4 000							4 000	1 200	30%
Acquisition foncière	Montmaur	47 000	47 000	32 900	70%						
Aménagement autour du Chateau	Montmaur	30 000				30 000	15 000	50%			
Enfouissement réseaux télécommunication	Montmaur	30 000				30 000	15 000	50%			
Opérations « façades vitrines toitures »	Veynes	45 800				45 800	22 900	50%			
Acquisition foncière – parking	Montmaur	7 500	7 500	5 250	70%						
Acquisition foncière – impasse des nays	Montmaur	3 500	3 500	2 450	70%						
Aménagement espace public devant ancienne école	Furmeyer	11 598				11 598	5 799	50%			
Acquisition foncière en vue de l'aménagement d'un espace public aux paroires	Veynes	7 500	7 500	5 250	70%						
Aménagement carrefour Bd Gambetta / Av Martyrs	Veynes	113 103				113 103	56 552	50%			
Aménagement Av Picasso	Veynes	212 428				212 428	106 214	50%			
Aménagement espace public des abords de la chapelle de Saint Marcellin	Veynes	25 520				25 520	12 760	50%			
Etude complémentaire médiathèque	Veynes	7 950				7 950	3 975	50%			
Avenant étude médiathèque	CC2B	8 450				8 450	4 225	50%			
Aménagement espace public et aire de jeu	Rabou	15 000				15 000	7 500	50%			
Aménagement entrée de village et espace public	Furmeyer	69 097				69 097	34 548	50%			
Acquisition foncière	Rabou	15 000	20 000	14 000	70%						
Total convention		4 894 926	993 500	638 950	64%	2 826 015	1 413 490	50%	935 022	188 335	20%